



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 115907

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question du prix du carburant. Ce sujet préoccupe les Français et, en premier chef, ceux vivant en zones rurales : habitants, artisans, commerçants ou agriculteurs. Le Gouvernement a pris récemment une mesure dans le projet de loi modificative de la loi de finances 2011 visant à réévaluer les barèmes kilométriques utilisés par les salariés qui optent pour les frais réels. Cette décision ne prend aucunement en compte la réalité, très diverse, de l'obligation d'utiliser son véhicule par absence d'alternative. La dernière enquête transports et déplacements montre que la mobilité des ruraux est quasi exclusivement assurée par la voiture, par absence de choix : en milieu rural, 9 trajets sur 10 sont effectués en voiture ; les ruraux sont ceux qui parcourent le plus de kilomètres quotidiens lorsqu'ils utilisent leur voiture. Au-delà d'un simple moyen de transport, la voiture, est en milieu rural, un élément constitutif de l'économie locale : travailler ou faire des courses est la première raison des déplacements. Proportionnellement au nombre d'habitants, il y a 25 % de voitures en plus dans le monde rural. Le 30 mai 2011, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) informe, dans son rapport au ministre sur la répercussion à la pompe de la baisse du prix du baril de pétrole brut intervenue début mai 2011, que les compagnies pétrolières ne répercutent pas intégralement les baisses récentes au nom de « contraintes techniques et de stratégies commerciales ». Elle lui demande si le Gouvernement entend adapter les éventuelles baisses imposées aux compagnies pétrolières pour qu'elles bénéficient d'abord aux habitants du monde rural afin de rétablir l'égalité entre les citoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115907

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8289

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)